

BULLETIN D'INSCRIPTION

BEAUN'NOCT 2009

**PLACE DES HALLES
- BEAUNE -
JEUDI 2 JUILLET 2009**

COMMERCANT/ARTISAN

Société :

Type d'activité :

Adresse permanente :

.....

Tél : Portable :

Adresse mail :

N°RC :

N° ASSURANCE ET NOM DE COMPAGNIE :

DIMENSION SOUHAITEE :ML – Merci de nous préciser si vous disposerez d'une remorque à intégrer au stand, en joignant ses dimensions.

Le tarif retenu est le mètre linéaire, il correspond à celui en vigueur à Beaune, à savoir **4.00 €**

Il est impératif de renvoyer ce bulletin complété avant le 30 avril 2009, à l'adresse suivante, accompagné du chèque :

**CFDB
25, Rue Henri DUNANT
21200 BEAUNE**

Extrait du règlement :

- 1) l'installation se fait à partir de **12 h 00**
 - 2) le début de la vente est fixée à **16 h 00**
 - 3) la fin de l'exposition est fixée à **22 h 30**
 - 4) les exposants sont tenus de laisser les emplacements propres à leur départ
 - 5) la participation aux frais couvre : la fourniture de tables, la fourniture de l'électricité
- SI VOUS EN FORMULEZ LA DEMANDE à l'inscription, l'animation pendant le Beaun'Noct.

**PIECES A FOURNIR A LA DEMANDE
DE RESERVATION**

Les documents à fournir sont :

- * Immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés, au Répertoire des Métiers ou Affiliation M.S.A.
- * Affiliation à une assurance couvrant votre activité professionnelle
- * Vignette de validité de contrôle pour tout instrument de pesage
- * le chèque établi en fonction du métrage souhaité (maximum 9 ml) à l'ordre du CFDB, à raison de 4,00 € du mètre linéaire. Le chèque sera encaissé en juin, *Toute annulation d'un emplacement au delà du 23/06/09 ne fera l'objet d'aucun remboursement.*

La vérification de ces documents validera votre réservation.

Le Marché Beaun'Noct permettra aux artisans d'exposer leur savoir-faire. Les partenaires du Comité des Fêtes et de Développement de Beaune et du Pays Beaunois (CFDB) sont comme vous pourrez le constater très impliqué dans la vie de la Commune du Département et de la Région.

Afin de préserver l'intégrité du thème retenu, le Comité des fêtes et de Développement de Beaune et du Pays Beaunois (CFDB) se réserve le droit de refuser une demande non conforme soit pour défaut de paiement, soit pour non présentation des documents demandés.

Il va de soi que « tout trouble à l'ordre public » sera sanctionné par l'évacuation du commerçant responsable ainsi que par un refus d'inscription pour les prochaines éditions.

Pour tout renseignement

**CFDB
25 Rue Henri DUNANT
21200 BEAUNE**

**Mail : l.gauthier5@libertysurf.fr
06 61 17 11 97 –Laurent GAUTHIER
06 72 36 02 53 Gilles HAMART**